

Conseil municipal du 11 septembre 2020

Par suite d'une convocation en date du 5 septembre 2020, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la salle de convivialité le 11 septembre 2020 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : M Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Sandrine BARBIER, Nolwen BEVAN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Serge LEHERICEY, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absent :

Ordre du Jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance
- Point sur les travaux
- Devis pour le remplacement de la pompe du poste de la Brasardière
- Devis travaux voirie communale
- Dossiers d'urbanisme
- Aménagement nouveau cimetière
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des conseillers municipaux au sein des commissions communautaires
- Désignation des délégués au sein de la CLECT
- Prime exceptionnelle personnel
- Approbation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2019
- Convention avec le S.I.A.E.S. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne)
- Participation au fonds intercommunal de relance de l'économie et du commerce local
- Pose d'un miroir routier
- Compte rendu des réunions
- Questions diverses

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. Pascal POUILLAIN est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière réunion.

Point sur les travaux

Extension du réseau d'assainissement Village de Bretteville : La partie sur le domaine public est achevée. La partie sur le domaine privé est commencée. Un contrat pour la téléalarme du poste de refoulement sera à faire avec la SAUR. La taxe de raccordement pour les raccordements des particuliers au réseau est de 300 € par branchement.

Devis pour le remplacement de la pompe du poste de la Brasardière

Une pompe du poste de relevage de la Brasardière est à remplacer. Le devis transmis par la SAUR s'élève à 4 032€ TTC. Le conseil municipal accepte le devis.

Devis travaux voirie communale

Le devis de l'entreprise Lehodey TP de Muneville sur Mer pour la réfection de la voirie communale s'élève à 8 037 € TTC. Le conseil municipal accepte le devis.

Commune de SAUSSEY

Mme Guérin pense qu'il faut aussi refaire les toilettes publiques qui ne sont pas accessibles. Le Conseil Municipal est d'accord de faire des travaux sur le budget 2020. La commission travaux se rendra sur place pour voir les aménagements nécessaires.

La tranche des travaux de restauration des vitraux est terminée. Le conseil municipal décide de lancer une nouvelle tranche de travaux pour la réfection d'une partie de la couverture, des soubassements et des menuiseries.

Dossiers d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de certificat d'urbanisme déposée en mairie concernant une division de parcelles en vue de construire.

Aménagement nouveau cimetière

Suite à l'acquisition de la parcelle B1119 et compte tenu du nombre insuffisant de places disponibles dans l'actuel cimetière, il est nécessaire de réaliser les études et les travaux nécessaires à l'extension du cimetière dans cette parcelle. Le Conseil Municipal accepte de réaliser l'extension de l'actuel cimetière et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux en 2020, il est nécessaire de mettre en place la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales. Ces membres seront nommés par arrêté préfectoral. Le Conseil Municipal désigne M. Rémi DE SAINT JORES comme conseiller municipal titulaire chargé du contrôle des listes électorales et Mme Sandrine BARBIER comme conseillère municipale suppléante. Il propose en tant que délégués de l'Administration, Mme Marianne LENEVEU (titulaire) et M. Denys VEAUX (suppléant) et en tant que délégués du Tribunal, Mme Thérèse PERREE (titulaire) et Mme Geneviève GARDIN (suppléante).

Désignation des conseillers municipaux au sein des commissions communautaires

Suite au dernier conseil communautaire de Coutances mer et bocage qui a déterminé les commissions communautaires, sont désignés pour la commune de Saussey :

Santé : Sandrine BARBIER

Transition écologique

- Programmes transversaux (contrat de transition écologique, plan climat énergie, économie circulaire, projet alimentaire territorial, territoire durable 2030...) : Philippe Pacilly
- GEMAPI / notre littoral pour demain : Philippe Pacilly
- Mobilité rurale : Nolwen Bevan
- Reconquête qualité des eaux littorales : Philippe Pacilly

Voirie : Bruno Robin

Urbanisme : Thierry Legraverend

Enfance / jeunesse : Cécile Guérin

Affaires scolaires : Cécile Guérin

Développement économique / agriculture : Philippe d'Anterroches

Travaux / habitat : Pascal Poullain

Déchets : Evelyne Leperchois

Culture : Nolwen Bevan

Projet éducatif social local (PESL) : Nolwen Bevan

Sports : Serge Lehericey

Finances : Philippe d'Anterroches

Eau / assainissement : Rémy De Saint Jores

Numérique : Pascal Poullain

Désignation des délégués au sein de la CLECT

Les représentants au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) mise en place par Coutances mer et bocage sont M. Philippe d'ANTERROCHES (titulaire) et M. Serge LEHERICEY (suppléant).

Commune de SAUSSEY

Prime exceptionnelle personnel

M. le Maire propose de verser une prime exceptionnelle au personnel communal ayant travaillé pendant la période de crise sanitaire. Le Conseil Municipal décide de ne pas verser de prime exceptionnelle.

Approbation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (RQPS) pour l'année 2019

Le Conseil Municipal approuve le RQPS pour l'année 2019.

Convention avec le S.I.A.E.S. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne)

Le SIAES propose de signer une convention avec la commune pour la réalisation de travaux d'aménagement bocager sur un chemin rural au lieu-dit Les Radins situé entre les parcelles B 376 et B 433. Ces travaux ont pour but de limiter et retenir les eaux de ruissellement des parcelles en installant un passage busé de 6 mètres de long et de créer un nouvel accès entre les parcelles B 376 et B433. Aucune participation financière ne sera demandée aux propriétaires et aux exploitants. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de cette convention.

Participation au fonds intercommunal de relance de l'économie et du commerce local

Coutances mer et bocage a décidé de créer le fonds intercommunal de relance de l'économie et du commerce local. Les communes ont été invitées à y contribuer à hauteur de 1 ou 3 € par habitant (3 € pour les communes dites Pôle de service, 1 € pour les autres). Pour la commune de Saussey, le montant de la contribution communale s'élève à 482 €. Le Conseil Municipal décide de participer à ce fonds à hauteur de 1 € par habitant soit 482 €.

Pose d'un miroir routier à la Hervurie

Le devis de l'entreprise Signaux Girod s'élève à 502,10 € TTC pour la fourniture du miroir routier. Le Conseil Municipal accepte le devis.

Comptes rendus des réunions

M. le Maire fait part de la réunion du SCOT. La commission travaux / voirie se réunira la 19 septembre et la commission bulletin le 17 septembre.

Questions diverses

La réglementation du stationnement au niveau du stade n'est pas respectée.

Le repas des cheveux blancs est annulé en raison des risques liés à l'épidémie de coronavirus.

Mme Guérin demande que soient précisés les horaires de la remise des clés aux locataires de la salle des fêtes. La remise des clés aura lieu le vendredi à 18H00 sauf le 2^e week-end du mois où ce sera le samedi matin, un retour des clés est demandé le lundi midi.

Pendant la période de crise sanitaire, la salle de convivialité ne sera pas louée pour la réception de plus de 25 personnes.

Le Maire,

